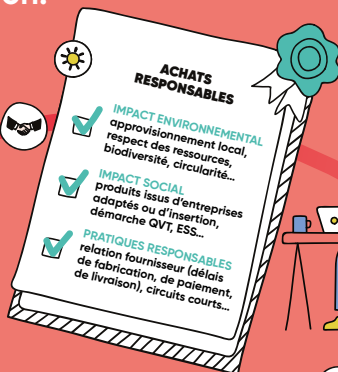
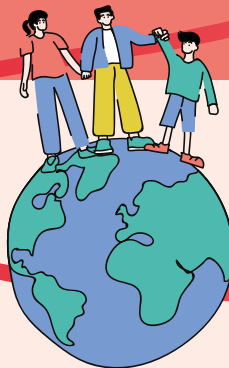


Transformation durable des entreprises

Participez aux appels à projets
lancés par la Métropole de Lyon.



- Bilans carbone collectifs
- Achats responsables
- Société à mission
- Analyse du Cycle de Vie



C'est quoi ?

Un soutien financier
à hauteur de 50% du prix HT
de l'accompagnement.

Pour qui ?

• **Les TPE / PME / ETI et groupements.**
Tous domaines d'activités, domiciliés
sur le territoire de la Métropole de Lyon.

Calendrier

**CLÔTURE DE L'APPEL
À PROJET**

→ 31 mai 2025

APPEL À PROJETS – FINANCEMENT

Donnez de l'air à vos émissions

Participez à l'appel à projets « **BILANS CARBONE COLLECTIFS** » lancé par la Métropole de Lyon.



C'est quoi ?

- **Réalisez votre bilan carbone** et un plan d'actions pour maîtriser votre impact environnemental.
- **Vivez des temps forts d'échanges** et de partage de pratiques avec d'autres entreprises.
- **Bénéficiez d'un soutien financier** à hauteur de 50% du prix de l'accompagnement (montant maximum de 4 000 €).

Pour qui ?

- **Les entreprises TPE / PME.**
- Tous domaines d'activités, domiciliés sur la Métropole de Lyon.

MÉTROPOLE

GRAND LYON

Conditions d'éligibilité des projets :

- réalisation d'un **bilan gaz à effets de serre** intégrant les 3 scopes ;
- élaboration d'un **plan d'actions de réduction des émissions GES** ;
- **actions de sensibilisation** auprès des dirigeants et des salariés ;
- intégration d'une **dimension collective** dans l'accompagnement.

Calendrier

CLÔTURE DE
L'APPEL À PROJETS

→ 31 mai 2025

INSTRUCTION
DES DOSSIERS

→ comités techniques
trimestriels

LANCEMENT DES
ACCOMPAGNEMENTS

→ au + tard 3 mois après
la délibération au
Conseil de la Métropole

Où se renseigner ?

Des questions ?

→ aaptransition@grandlyon.com

Téléchargez le dossier de candidature à
www.grandlyon.com/appels-a-projets

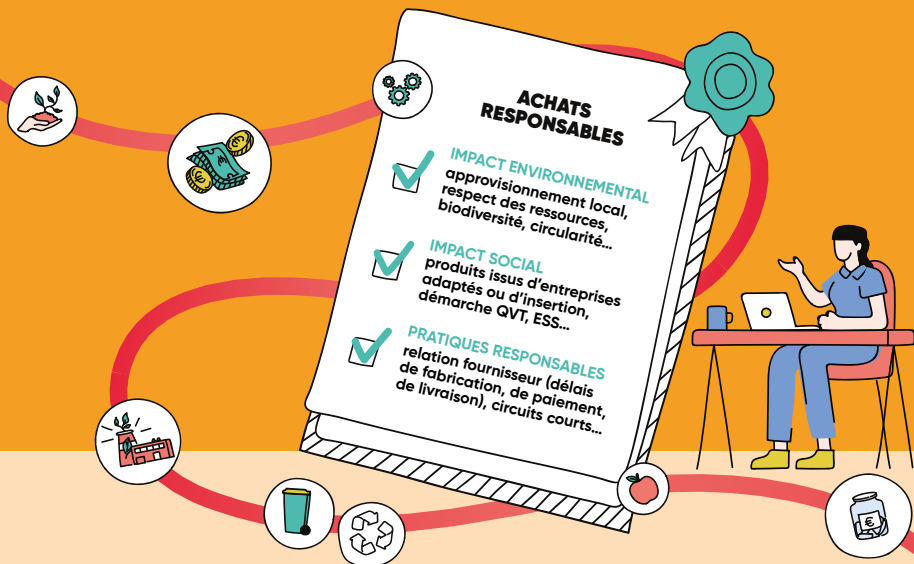
La Métropole de Lyon renforce le pouvoir d'agir des entreprises pour réaliser leur transition environnementale, sociale, économique en mettant à leur disposition des dispositifs d'accompagnement et de financement.

MÉTROPOLE

GRAND LYON

Pour vos achats, et si vous pensiez responsables ?

Participez à l'appel à projets « **ACHATS RESPONSABLES** » lancé par la Métropole de Lyon.



C'est quoi ?

- Réalisez un état des lieux de **vos pratiques achats**, formulez **une stratégie achats responsables** et définissez un **plan d'actions** pour mettre en œuvre vos nouvelles pratiques.
- **Bénéficiez d'un soutien financier** à hauteur de 50 % du prix de l'accompagnement par le prestataire de votre choix (montant maximum de 8000 €).

Pour qui ?

- **Les entreprises PME / ETI.**
- Tous domaines d'activités, domiciliés sur la Métropole de Lyon.

MÉTROPOLE

GRAND LYON

Conditions d'éligibilité des projets :

- projet comprenant a minima : un état des lieux des enjeux Achats et RSE des Achats, la formulation d'une stratégie achats responsables (objectifs et indicateurs de suivi) et la définition d'un plan d'action ou d'une feuille de route ;
- méthodologie intégrant les recommandations définies par la norme internationale ISO 20400 relative aux achats responsables ;
- réalisation de la prestation sous 1 an à partir de la décision d'attribution de la subvention.

Calendrier

**CLÔTURE DE L'APPEL
À PROJETS**

→ 31 mai 2025

**INSTRUCTION
DES DOSSIERS**

→ comités techniques
trimestriels

**LANCLEMENT DES
ACCOMPAGNEMENTS**

→ au + tard 3 mois après
la délibération au
Conseil de la Métropole

Où se renseigner ?

Des questions ?

→ aaptransition@grandlyon.com

Téléchargez le dossier de candidature à
www.grandlyon.com/appels-a-projets

La Métropole de Lyon renforce le pouvoir d'agir des entreprises pour réaliser leur transition environnementale, sociale, économique en mettant à leur disposition des dispositifs d'accompagnement et de financement.

MÉTROPOLE

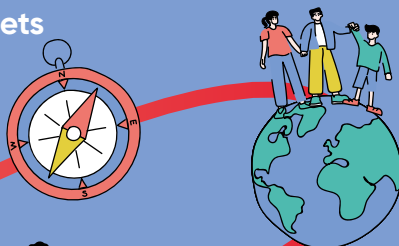
GRAND LYON

Donnez à votre entreprise la plus belle des missions

Participez à l'appel à projets

« **SOCIÉTÉ À MISSION** »

lancé par la Métropole
de Lyon.



C'est quoi ?

- Faites évoluer **votre modèle d'entreprise** en combinant performances économiques et sociétales.
- Engagez-vous en inscrivant dans vos statuts une **raison d'être**, des **objectifs sociaux** et/ou **environnementaux**.
- Bénéficiez d'un **soutien financier** à hauteur de **50 % du prix** de l'accompagnement (montant maximum de 8 000 € / entreprise).

Pour qui ?

- **Les entreprises TPE / PME / ETI.**

Tous domaines d'activités,
domiciliés sur le territoire de la
Métropole de Lyon.

Les accompagnements pouvant être financés à 50 % :

- Identification et engagement des parties prenantes ;
- reformulation d'une raison d'être confrontée aux parties prenantes ;
- définition des objectifs sociaux ou environnementaux et des indicateurs associés ;
- constitution d'un comité de mission ;
- définition d'un plan d'actions, des indicateurs de suivi, des actions associées et d'une méthodologie d'évaluation et de mise à jour de ces actions.

MÉTROPOLE

GRAND LYON

Conditions d'éligibilité des projets :

- disposer **d'une raison d'être** au moment du dépôt du dossier ou s'engager à en formaliser une dans les 3 mois suivant le dépôt de dossier ;
- réaliser la prestation sous 18 mois à partir de la décision d'attribution de la subvention.

Calendrier

CLÔTURE DE L'APPEL À PROJET

→ 31 mai 2025

INSTRUCTION DES DOSSIERS

→ comités techniques trimestriels

LANCEMENT DES ACCOMPAGNEMENTS

→ au + tard 3 mois après la délibération au Conseil de la Métropole

Où se renseigner ?

Des questions ?

→ aaptransition@grandlyon.com

Téléchargez le dossier de candidature à www.grandlyon.com/appels-a-projets

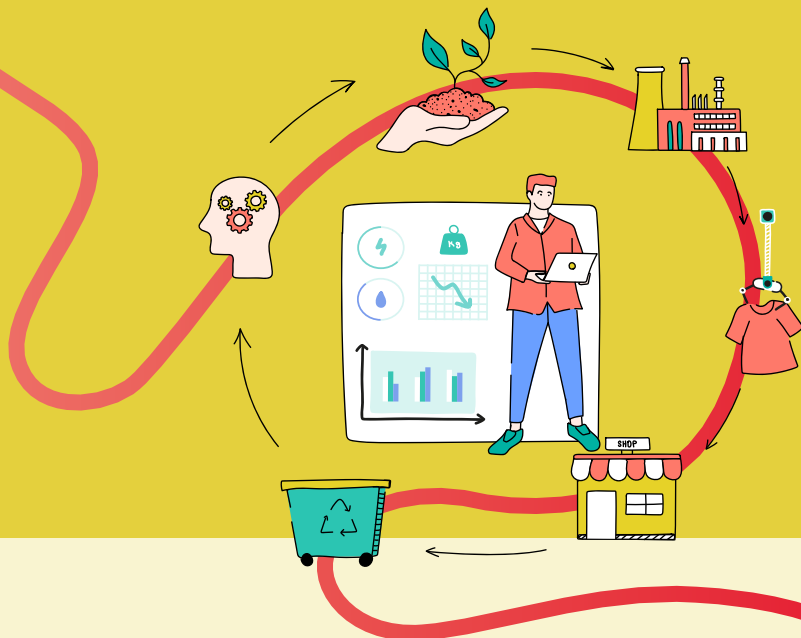
La Métropole de Lyon renforce le pouvoir d'agir des entreprises pour réaliser leur transition environnementale, sociale, économique en mettant à leur disposition des dispositifs d'accompagnement et de financement.

MÉTROPOLE

GRAND LYON

Entrez dans un nouveau cycle

Participez à l'appel à projets « **ANALYSE DU CYCLE DE VIE** » lancé par la Métropole de Lyon.



C'est quoi ?

- Réalisez une **analyse du cycle de vie** de vos produits/services.
- Une étude simplifiée afin de **valoriser votre performance environnementale** auprès d'une cible professionnelle.
- **Bénéficiez d'un soutien financier** à hauteur de 50% du prix de l'accompagnement (montant maximum de 10 000 €/ entreprise).

Pour qui ?

- **Les TPE / PME et ETI** ayant une offre aux professionnels, domiciliées sur le territoire de la Métropole de Lyon.

MÉTROPOLE

GRAND LYON

Conditions d'éligibilité des projets :

- **Réalisation d'une ACV (simplifiée, complexe, comparative)** afin d'objectiver la performance environnementale de produits-services et d'identifier des pistes d'amélioration continue. En option : la mise en place d'une revue critique pour crédibiliser les résultats afin de communiquer dessus.

Calendrier

**CLÔTURE DE
L'APPEL À PROJETS
PERMANENT**

→ 31 mai 2025

**INSTRUCTION
DES DOSSIERS**

→ comités techniques
trimestriels

**LANCEMENT DES
ACCOMPAGNEMENTS**

→ au + tard 3 mois après
la délibération au
Conseil de la Métropole

Où se renseigner ?

Des questions ?

→ aaptransition@grandlyon.com

Téléchargez le dossier de candidature à
www.grandlyon.com/appels-a-projets

La Métropole de Lyon renforce le pouvoir d'agir des entreprises pour réaliser leur transition environnementale, sociale, économique en mettant à leur disposition des dispositifs d'accompagnement et de financement.

MÉTROPOLE

GRAND LYON